



Doc. 11403 Seconde édition
24 octobre 2007

Opposition du patriarche Alexis II à la liberté de réunion pour les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transsexuels

Déclaration écrite¹ n° 401

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Opposition du patriarche Alexis II à la liberté de réunion pour les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transsexuels

En avril, dans une allocution prépascale aux médias, le patriarche Alexis II a annoncé qu'il avait été invité à s'adresser à l'Assemblée parlementaire. Soulignant son opposition aux marches des fiertés, il a précisé qu'il parlerait «des valeurs chrétiennes (...) et de la propagation du péché», ajoutant: «(...) il y a d'autres anomalies, comme la cleptomanie, mais personne ne les défend. Pourquoi cette anomalie bénéficie-t-elle d'une si large publicité?»

Il s'était antérieurement déclaré en faveur de l'interdiction de la marche de 2006, affirmant que l'Église «n'accepte aucune propagande pour l'immoralité (...) la Russie traverse une crise démographique (...) une marche [des fiertés] (...) ne contribuera pas à renforcer la famille en tant que fondement d'un État fort».

En 2006 comme en 2007, les manifestations LGBT ont suscité une violente opposition de la part des extrémistes orthodoxes et nationalistes, et ont été dispersées par la police.

Le dialogue interculturel et interreligieux au Conseil de l'Europe doit reposer sur le principe de l'universalité et de l'indivisibilité des droits de l'homme ainsi que sur le respect et la tolérance mutuels.

Nous exhortons le patriarche Alexis à éviter de tenir des propos incitant à l'intolérance et à respecter, au lieu de chercher à les nier, les droits fondamentaux des minorités sexuelles.

Signé (voir au verso)

1. 2^e édition, premier dépôt le 2 octobre 2007.



Signé²:

SILVESTRI Gianpaolo, Italie
AUSTIN John, Royaume-Uni
BARTUMEU CASSANY Jaume, Andorre
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
DEES Dirk, Pays-Bas
DREYFUS-SCHMIDT Michel, France
ERR Lydie, Luxembourg, SOC
ETHERINGTON Bill, Royaume-Uni
FLYNN Paul, Royaume-Uni, SOC
FOSS Per-Kristian, Norvège
GERVEN Henk, van, Pays-Bas
GROSS Andreas, Suisse
HÄGG Carina, Suède
HENDERSON Doug, Royaume-Uni
HUSS Jean, Luxembourg, SOC
JONKER Corien W.A., Pays-Bas, PPE/DC
JURGENS Erik, Pays-Bas
KATSELI Eleonora, Grèce
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
LAAKSO Jaakko, Finlande, GUE
LAXTON Bob, Royaume-Uni
LINDBLAD Göran, Suède, PPE/DC
MACHADO Jorge, Portugal
MANZELLA Andrea, Italie
MARTINS Maximiano, Portugal
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
MEULENBELT Anja, Pays-Bas
MILO Paskal, Albanie
NESSA Pasquale, Italie, PPE/DC
O'HARA Edward, Royaume-Uni
OHLSSON Carina, Suède, SOC
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce
PLATVOET Leo, Pays-Bas, GUE
PRESCOTT John, Royaume-Uni, SOC
ROSEIRA Maria de Belém, Portugal, SOC
SINISCALCHI Sabina, Italie
SYDOW Björn, von, Suède, SOC
VERMOT-MANGOLD Ruth-Gaby, Suisse
WODARG Wolfgang, Allemagne
YAZDANFAR Maryam, Suède

Total = 40

2. GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste